

## Communiqué de presse

Lausanne, le 8 avril 2019

Commerces: passons aux actes!

Les commerces sont parmi les acteurs indispensables de notre tissu économique et social; ils contribuent au dynamisme et à l'attractivité de la ville de Lausanne, génèrent des emplois et participent à l'animation de nos rues. Le PLR Lausannois a à cœur de les soutenir au plus près de leurs besoins. Ainsi, lors de la prochaine séance du Conseil communal de la Ville, notre parti déposera 5 postulats et 1 projet de règlement afin de contribuer à leur développement.

Le PLR Lausannois entend travailler sur différents aspects qui touchent aux commerces, notamment sur les horaires d'ouverture mais également sur la mise en place d'une administration efficace et moderne et sur la possibilité pour les commerces d'aménager gratuitement leur devanture sur le domaine public.

Avec un postulat proposant l'ouverture des magasins un à trois dimanches avant Noël ainsi qu'un projet de règlement visant à étendre les horaires d'ouverture à 20 heures les jeudis et vendredis soir et à 19h les samedis, le PLR L veut donner aux commerçants les moyens de faire face à la concurrence accrue que leur impose la vente en ligne, mais également de leur assurer la possibilité de s'adapter au mode de vie de leur clientèle et d'accroître l'attractivité touristique de la ville.

En proposant, d'une part, d'assigner une personne de contact précise lors de toute procédure d'autorisation ainsi qu'un guichet unique pour la perception de taxe et d'émoluments et, d'autre part, de mettre sur pied une véritable stratégie digitale au sein de l'administration, le PLR L compte alléger les commerçants du fardeau bureaucratique qui pèse sur eux en améliorant l'efficience de l'administration communale.

Finalement, avec un postulat prévoyant l'octroi gratuit de 3m2 du domaine public devant la devanture des commerces lausannois, le PLR L souhaite encourager les commerçants qui, par leur créativité, contribuent à rendre nos rues agréables et animées!

Nos commerces nous tiennent à cœur : passons aux actes et mettons en place des mesures concrètes et pragmatiques !

## Contacts:

Vivien Galland, Vice-président du PLRL, 078 919 34 00 Susan Sax, Vice-présidente du PLRL, 079 579 85 33 Mathilde Maillard, Secrétaire générale, 079 699 23 11